

Monsieur Jean-Pierre VANDER BORGHT,

son époux;

Laurent VANDER BORGHT,

Valentine et Emma,

François VANDER BORGHT et Sarah VERMYLEN,

Charline,

Marie VANDER BORGHT et Grégory ZAMBELLI,

Lisa et Lucas,

ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants;

Monsieur (†) et Madame Philippe SAMYN - BOSSUYT,

Le Père Jean-Pierre BOSSUYT, M. Afr (†),

Le Père Philippe BOSSUYT, s.j.,

Monsieur (†) et Madame Jean van BAUWEL - BOSSUYT,

Monsieur et Madame (†)

Philippe LACROIX DESMAZE - BOSSUYT,

Monsieur et Madame Philippe ADAM - BOSSUYT,

Monsieur (†) et Madame (†)

Ignace VANDER BORGHT - DE CLERCQ,

Monsieur (†) et Madame Xavier VANDER BORGHT - HOET,

Monsieur (†) et Madame

Georges VANDER BORGHT - VANDAMME,

Monsieur et Madame

Robert DE CLERCQ - VANDER BORGHT,

Monsieur (†) et Madame (†)

Jacques DE CLERCQ - VANDER BORGHT,

Monsieur et Madame Marc VANDER BORGHT - BROSSEL,

Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces;

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Madame

Martine BOSSUYT

née à Woluwe-Saint-Lambert le 27 septembre 1942

et décédée sereinement à Uccle le 8 mai 2025,

entourée de l'affection de ses proches.

La cérémonie d'hommage aura lieu au
Crématorium d'Uccle, le jeudi 15 mai 2025 à 14 h 45.

Réunion au crématorium à 14 h 30,

61 avenue du Silence à 1180 Uccle.

Ni fleurs ni couronnes.

La famille remercie chaleureusement

les Docteurs T. Renard et F. Gomez

ainsi que toutes les personnes qui l'ont accompagnée
avec gentillesse et générosité durant les derniers mois.

Vous pouvez manifester votre sympathie par un don à
"L'Arche" asbl qui était chère à Martine, en faveur de
l'accueil de personnes adultes en situation de handicap
intellectuel, compte BE13 3631 3361 7439 avec la
mention « en mémoire de Martine Bossuyt. »

Condoléances : www.algr.rip

A&G FUNERAL